



Master Justice, procès et procédures Parcours Civil

Diplôme Master

Domaine d'étude Droit, Economie, Gestion

Parcours Civil

Ce parcours est destiné à former des étudiants qui évolueront dans le domaine judiciaire (magistrature, barreau, greffe, cabinet de commissaire de justice, ...), ou intégreront un service contentieux (assurance, banque...). Il vise à fournir aux étudiants les prérequis indispensables, en droit civil et en droit processuel, pour assurer la polyvalence indispensable à l'exercice de ces professions.

Cette formation est ouverte en formation initiale.

Objectifs

Retrouvez plus d'informations autour de la formation directement sur le site de la Faculté de droit en cliquant [ici](#)

Première année :

Les enseignements offrent une spécialisation en droit civil tout en proposant les bases indispensables à tout futur juriste généraliste (procédure pénale, droit du crédit, etc.)

Cette première année permet à tous les étudiants de faire un stage d'une durée minimale de quatre semaines dans une perspective éventuelle de pré apprentissage.

Deuxième année

Elle permet un perfectionnement de la spécialité avec un fort développement des savoirs faire et des savoirs être.

Elle privilégie la méthode de travail avec des enseignements axés sur la pratique et des séminaires assurés par des professionnels.

Les étudiants devront réaliser un stage d'une durée de 8 semaines (janvier/février), afin de parfaire leur professionnalisation.

Pour qui ?

Pré-requis

Obligatoires :

Accès en Master 1 sur dossier avec une licence ou diplôme équivalent

VAE possible

Compétences

A l'issue de la formation, le diplômé sera capable de :

- > Assurer une veille juridique en droit civil
- > Prévenir et résoudre des litiges en interprétant les règles de droit
- > Respecter et faire respecter les règles de droit, appliquer le droit civil
- > Défendre les intérêts d'un client ou d'un employeur
- > Fournir des informations et des conseils argumentés dans les domaines juridiques et procéduraux
- > Adapter les solutions retenues aux besoins d'un client ou d'un employeur
- > Conseiller des personnes physiques ou morales en droit civil

Les compétences acquises permettent de :

- > Maîtriser la procédure contentieuse à savoir : déterminer le recours le mieux adapté à la difficulté juridique rencontrée, établir l'action en justice et la diriger devant la juridiction compétente, dégager les questions juridiques que présente un dossier et identifier des éléments de réponse
- > Elaborer une argumentation juridique sur une question complexe, la rédiger et la présenter oralement dans le cadre d'une consultation, d'une étude préalable ou une situation de défense civile ou pénale
- > Maîtriser la création, le fonctionnement et les conséquences des contrats
- > Approfondir des questions concernant le statut civil des personnes
- > Maîtriser les règles qui régissent les difficultés patrimoniales et la transmission de patrimoine
- > Réaliser une veille juridique, une synthèse et analyse de dossiers
- > Se servir de façon autonome des outils numériques avancés

Et après ?



Poursuites d'études

- > Doctorat
- > Préparation aux concours et examens d'entrée aux écoles des différentes professions judiciaires : CRFPA, ENM ...

Débouchés

Juriste généraliste, juriste de droit civil, avocat généraliste (moyennant l'obtention des concours et examens nécessaires), magistrat (moyennant l'obtention des concours ou examens nécessaires).